

FICHE ACTION 5 :

Exploiter les potentiels de production d'énergies renouvelables locales et favoriser des solutions de mobilité propres et solidaires pour réduire les émissions carbone

LES OPERATIONS SOUTENUES :

- Actions d'information, de sensibilisation, et de formation sur les énergies renouvelables
- les installations d'énergies renouvelables destinés à l'autoconsommation (photovoltaïque, solaire thermique, biomasse (hors méthanisation), géothermie, récupération de chaleur fatale
- Mise en place de solutions de mobilité propres : covoiturage, transport à la demande solidaire, auto-stop solidaire
- la création de supports de communication, de sensibilisation, d'animation en faveur de mobilité durable et solidaire
- Formations collectives pour faciliter l'accès aux solutions de mobilités durables

LES DEPENSES SOUTENUES :

- les travaux et le matériel en lien avec la production d'énergies renouvelables
- la création et diffusion d'outils de communication, de promotion et de sensibilisation, les frais de formation et diffusion de l'information
- l'équipement et le matériel liés aux solutions de mobilité durable (achat et location de

LE FINANCEMENT :

Plancher de l'aide LEADER : pour un porteur privé : 3000 euros minimum de FEADER versé

Pour un porteur public : 5000 euros de FEADER

Plafond de l'aide LEADER : 50 000

Attention, les aides européennes sont versées sur présentation de factures acquittées. Il faut alors prévoir à l'avance la trésorerie permettant d'avancer les fonds.

Un autre financement public est obligatoire pour débloquer l'aide leader

LES BENEFICIAIRES :

Associations Loi 1901

Les collectivités territoriales et leurs groupements

Les établissements publics (d'enseignements inclus) et privés de santé et d'enseignements

Les entreprises artisanales, commerciales et de services, libérales ou agricoles (TPE/PME au sens communautaire)

Les coopératives (SCIC, SCOP...)

Les sociétés d'économie mixte

Les exploitants agricoles individuels ou sociétaires à titre principal ou secondaire affiliés MSA, groupements d'agriculteurs

Vos contacts :

Morgane-Mélie GATHEN

morganemelodie.gathen@sourcesetvallees.fr

06.33.27.41.06

Nathalie LEVEQUE

nathalie.leveque@sourcesetvallees.fr

07.86.30.45.57



Cofinancé par
l'Union européenne



Région
Hauts-de-France

GRUPE D'ACTION LOCALE DU PAYS DE SOURCES & VALLÉES
ESPACE INOVIA - Bât 10 - 1435 bd Cambronne - 60400 NOYON
03 44 43 19 80 - www.sourcesetvallees.fr -  



GAL DU PAYS DE
SOURCES & VALLÉES
L'accompagnement de vos projets



UNION EUROPÉENNE



Région
Hauts-de-France

